



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 6 AVRIL 2022

Référence
D2022_32

L'an 2022, le 6 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du conseil sous la présidence de ARTÉCHÉA Pascal, Maire de la Commune de Saint Lubin des Joncherets.

Objet de la délibération
Vote des tarifs communaux 2022

Présents : M. ARTÉCHÉA Pascal, Maire, Mme ALVES DE MAGALHAES Aurélie, M. BELHOMME Bruno, Mme CASSOURA Martine, Mme CHABOCHE Hélène, M. CHAMBONNIERE Dominique, M. Sébastien COME, M. FARINA Bruno, Mme FINK Pascale, M. GODEFROY Frédéric, M. JACOB Sébastien, Mme JOUCQUE Jocelyne, Mme LABOUESSE Marie-Thérèse, Mme LEMAITRE Françoise, M. ORLANDI Antony, Mme PATRIX PICARD Stéphanie, Mme RENOULT Cécile, Mme SAUVÉ Charlène, M. SOURISSEAU Gérard, M. VASSARD Jean-Luc ;

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	24	24

Absent(s) ayant donné procuration : Mme. Sophie FORTIN, M. Jean-Pierre LEROY, Mme. Myriam NOUNI, M. Hervé VILLATTE ;

Absent(s) excusés : Mme. Anne-Marie BERTRAND ;

Date de la convocation
01/04/2022

Absent(s) : M. Kamel MIKKICHE ;

A été nommé(e) secrétaire : M. ORLANDI Antony

Vote
Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération Vote des Tarifs Communaux 2022

Monsieur le Maire expose ;

Les services communaux à caractère social, éducatif, culturel, des cimetières, du droit de place, créés au niveau communal reposent sur un financement municipal et une participation financière des usagers. Leurs conditions de tarification doivent être définies dans le respect du principe d'égalité des usagers du service public.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider les tarifs communaux ci-dessous :

	TARIFS 2022	RAPPEL TARIFS 2021
DROIT DE PLACE		
Place de la Poste	15,00 €	15,00 €
Place du marché rue Georges Cloarec	15,00 €	15,00 €
Stationnement camion outillage	80,00 €	79,00 €
BOIS DE CHAUFFAGE		
Agents communaux	32,00 €	32,00 €
Autres demandeurs	50,00 €	46,00 €
BOIS BLANC		
Agents communaux	24,00 €	24,00 €
Autres demandeurs	35,00 €	
CONCESSION CIMETIERE		
Terrain (15 ans)	155,00 €	155,00 €
Terrain (30 ans)	255,00 €	255,00 €
Columbarium (15 ans)	250,00 €	250,00 €
Columbarium (30 ans)	350,00 €	350,00 €
Cavurne (15 ans)	210,00 €	210,00 €
Cavurne (30 ans)	320,00 €	320,00 €
Jardin du souvenir plaque + autocollant	42,00 €	42,00 €
BIBLIOTHEQUE		
Moins de 16 ans	GRATUITÉ	GRATUITÉ
Plus de 16 ans	GRATUITÉ	5,20 €
LOYERS COMMUNAUX		
	Locations selon l'IRL*	Locations selon l'IRL*
LOYER DES JARDINS COMMUNAUX	54,00 €/AN	54,00 €/AN
CHENIL	1 ^{er} jour/nuit de prise en charge : 50,00 € Par jour suppl. : 20,00 €	1 ^{er} jour/nuit de prise en charge : 50,00 € Par jour suppl. : 11,00 €
PARTICIPATION SCOLAIRE		
Enfant maternelle hors commune	910,00 €	
Enfant primaire hors commune	565,00 €	
Repas enfant	2,95 €	
Repas adulte	3,70 €	
Repas enfant hors commune	3,50 €	
Repas occasionnel	4,60 €	
Repas apporté	0 €	

- Considérant l'exactitude des opérations ;
- Considérant qu'aucune observation n'a été formulée ;

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE : d'appliquer les tarifs communaux 2022 ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascal ARTÉCHÉA

